



Le process de recrutement

- **DÉFINITION DES ATTENTES** : description du poste, des missions, identification des compétences nécessaires, des conditions de travail...
- Préparation d'une **SIMULATION FINANCIÈRE** pour évaluer précisément le coût de l'embauche – dont les indemnités de précarité/vacances dans le cas d'un CDD.
- Evaluation des différentes **SOLUTIONS DE RECRUTEMENT** : direct, groupement employeur...
- Rédaction de **L'ANNONCE D'EMPLOI** avec une définition claire.
- **DIFFUSION** de l'offre d'emploi : réseaux, France Travail...

RÉDACTION AVEC SOIN DU CONTRAT DE TRAVAIL DANS LE RESPECT DU CADRE JURIDIQUE pour éviter/limiter les litiges en indiquant notamment :

- Les informations essentielles des conditions de travail : les identités des parties, la date de début, le poste et les responsabilités, les horaires, le lieu de travail, le salaire...
- Les clauses sur la période d'essai, les avantages sociaux, les congés, l'éventuelle convention collective de référence...

